



**Addenda à la notice explicative
Fonds Liberté et Portefeuille Sentinelle de la Canada Vie
Initialement de la London Life**

Mise à jour de la section Gestionnaires de placements

Le 1^{er} octobre 2025, Canada Life Asset Management Limited a changé de nom pour Keyridge Asset Management Limited, qui sera désormais le gestionnaire de placements du fonds distinct suivant :

Nom du fonds distinct
Actions Extrême-Orient

La section *Gestionnaires de placements* qui se trouve à la page 30 de la notice explicative des polices de fonds distincts de la Canada Vie (initialement de la London Life) a été modifiée. Toutes les références à Canada Life Asset Management en ont été retirées. Le gestionnaire de placements suivant est ajouté à la section :

Keyridge Asset Management Limited
Beresford Court, Beresford Place, Dublin 1
D01 X0V8, Ireland

L'Aperçu du fonds, qui fait partie intégrante de la notice explicative des polices de fonds distincts de la série privilégiée 2 de la Canada Vie (initialement de la Great-West), a été modifié pour tenir compte du fait qu'un fonds distinct auparavant géré par Canada Life Asset Management le sera désormais par Keyridge Asset Management Limited.

Aucun autre changement n'a été apporté à la notice explicative ni à l'Aperçu du fonds.

Le présent addenda fait partie de la notice explicative, qui renferme d'importantes dispositions dont vous devriez prendre connaissance avant d'investir. La notice explicative contient des renseignements généraux au sujet de votre police et comprend un sommaire des divers types de risques qui peuvent s'appliquer lorsque vous investissez dans un fonds distinct. Cet addenda ne constitue pas un contrat d'assurance.

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie) est l'unique émettrice de la police de rente individuelle à capital variable décrite dans la notice explicative.

Vous pouvez communiquer avec nous aux coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255 avenue Dufferin
London ON N6A 4K1

Site Web : canadavie.com
Courriel : isp_customer_care@canadalife.com
Téléphone : **1 888 252-1847**

Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

Actions Extrême-Orient

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998

Date de création du fonds : 27 juillet 1998

Gestionnaire : Keyridge Asset Management Limited

Valeur totale du fonds : 45 888 947 \$

Taux de rotation du portefeuille : 20,32 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	3,32	29,36	324 657

¹ RFG – ratio des frais de gestion

VL – valeur liquidative

UC – unités en circulation

Placement minimum

Police non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$

Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$

Police FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit surtout les titres d'entreprises localisées ou actives en Asie ou dans le littoral du Pacifique.

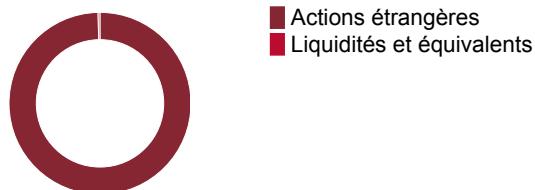
Dix principaux placements

Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd. Twse Listed Stocks	% de l'actif
Xtrackers MSCI India Swap UCITS ETF	9,45
Tencent Holdings Ltd.Par New Hkd 0.00002	4,52
Alibaba Group Holding Ltd.New	3,33
Samsung Electronics Co. Ltd. Samsungelectronics	3,25
iShares Core CSI 300 ETF	2,83
Commonwealth Bank of Australia Ordinary Fully Paid	2,21
BHP Group Ltd. Ordinary Fully Paid	1,97
MediaTek Inc. Twse Listed Stocks	1,89
AIA Group Ltd. Shs	1,88

Total

Nombre total des placements :

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des titres d'entreprises asiatiques et du littoral du Pacifique, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré à élevé. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Notes

En date du 1er octobre 2025, dans le cadre d'une réorganisation d'entreprise, les responsabilités de gestion de portefeuille auparavant assumées par Canada Life Asset Management ont été confiées à Keyridge Asset Management Limited. Aucun autre changement n'a été apporté au fonds distinct.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

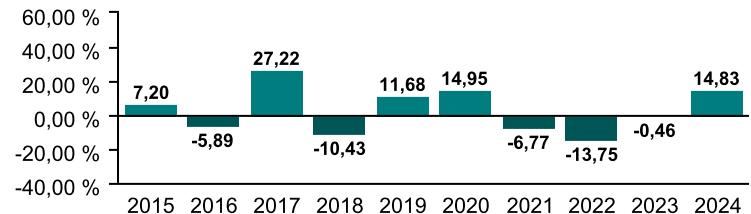
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 356,43 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 3,10 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 5 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 5 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré à élevé*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Actions Extrême-Orient

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : <ul style="list-style-type: none">• moins de 1 an, vous payez 5,00 %• moins de 2 ans, vous payez 5,00 %• moins de 3 ans, vous payez 4,00 %• moins de 4 ans, vous payez 3,00 %• moins de 5 ans, vous payez 2,50 %• moins de 6 ans, vous payez 1,00 %• 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	<ul style="list-style-type: none">• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie.• Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez.• Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime.• Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.• Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucun frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none">• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie.• Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé.• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,32

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : isp_customer_care@canadalife.com

Téléphone : 1 888 252-1847